

AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE SALLE DE CLASSE AU SEIN DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

À la rentrée 2017-2018, l'effectif de l'école publique a connu une forte progression avec près de 60 élèves (48 élèves étaient scolarisés à la rentrée 2016-2017). Aussi un poste d'enseignant supplémentaire a-t-il été créé.

Afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, il convient d'aménager une nouvelle salle de classe pour la rentrée de septembre 2018.

La municipalité profite des vacances scolaires pour effectuer ces importants travaux réalisés par les agents communaux et par des professionnels. Le montant estimatif de ces travaux et des équipements est de 27 111 € HT avec l'attribution d'une dotation de l'État de 10844,40 € et une subvention du Conseil départemental de l'Aveyron de 3 284 €.



La salle en cours de travaux.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SÉGALI AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

■ Des services gratuits pour la population, avec des permanences à Cassagnes le vendredi matin à la mairie de 9h30 à 12h :

– Point info seniors pour les personnes de plus de 60 ans et leur famille : information sur les droits, les démarches administratives, etc., soit lors des permanences soit à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Contact : Audrey au 07 50 64 84 72

– Maison de services au public pour tous les habitants : aide dans toutes les démarches administratives dématérialisées : CAF, MSA, Pôle emploi, CARSAT, etc. Contact : Vanessa au 07 50 64 91 78

■ Des projets d'animation de territoire avec des actions autour de la parentalité, des ateliers intergénérationnels, des spectacles, des actions de solidarité, des actions de prévention...

Les rendez-vous sur la commune de Cassagnes pour cet automne :

– « Rendez-vous des parents » : espace de partage et d'échange autour de questionnements sur l'éducation des enfants animé par Brigitte Cassette psychoclinicienne : 1^{er} rendez-vous mardi 25 septembre de 20h à 22h30

au pôle multi-services (1^{er} étage).

– Atelier parents/enfants : jeux coopératifs en famille animés par « Envie Enjeux », samedi 13 Octobre de 10h à 12h à la salle des fêtes.

– Atelier « Bien vieillir, seniors et forme », de fin octobre à fin janvier de 10h30 à 11h30 le mardi à la salle du conseil municipal.

– Spectacle « Bar », par la compagnie Le bruit des gens, le 20 novembre à 20h30 à la salle des fêtes. Quatre jours de la vie de Nino et Petru dans l'arrière-salle d'un bar. L'un vit chez sa mère, l'autre est marié mais n'ose plus



rentrer chez lui. En sirotant « un dernier verre, cette fois c'est promis ! », tous deux rêvent d'émancipation.

L'histoire de deux solitudes qui vont s'ajouter jusqu'à former le début d'une solidarité.

– Résidence d'artiste : l'auteure, journaliste et éthologue Fleur Daugey viendra à votre rencontre avec la complicité de la médiathèque.

■ Un soutien à la vie associative du Pays Ségali avec :

– Des outils de communication pour les forces vives du Pays Ségali : l'agenda culturel, la plaquette « Activité enfants adolescents en Pays Ségali », le journal l'associatif...

– La mise à disposition de matériel, l'aide au montage de dossiers, l'impression de documents...

Pour connaître l'ensemble des actions du Centre social et culturel du Pays Ségali, connectez-vous : www.centresocialpayssegali.fr

Pour tout renseignement complémentaire contactez le 05 65 72 29 19.

Une équipe est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et bâtir avec vous et pour vous, habitants et forces vives du territoire, des projets visant le bien vivre en Pays Ségali.

UN NOM POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Longtemps évoqué lors d'échanges entre élus et enseignants, la municipalité souhaite aujourd'hui concrétiser une volonté commune en donnant un nom à notre école publique tout en associant la population à cette décision. Les habitants ont donc la possibilité de proposer le nom de leur choix. À titre d'exemple, ce nom pourra être celui d'une personne vivante

ou décédée, du domaine des arts, des lettres ou des milieux sportif ou scientifique...

Vous pouvez transmettre vos suggestions par courrier à la mairie ou par mail à mairie-cassagnes12@orange.fr ou bien les déposer au secrétariat de mairie, avant le 15 septembre 2018.

Le choix sera effectué par le conseil municipal.

ÉLAGAGE DES ARBRES DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'opération d'élagage est effectuée – par la mairie dans le cas des arbres appartenant à la commune et plantés sur la voie publique ;

– par les particuliers qui ont besoin de tailler les branches superflues sur leur propriété.

La mairie peut imposer aux riverains des voies publiques de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres

de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage et, donc, à la sécurité. Dans l'hypothèse d'une non-exécution des travaux requis (conformément au Code général des collectivités territoriales), la commune est en droit de faire réaliser ces travaux d'élagage aux frais des propriétaires négligents.

RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

La commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 prendra cette année une importance particulière avec notamment une participation des élèves des écoles de Cassagnes-Bégonhès.

Cette commémoration nous a fait prendre conscience que ce monument

avait besoin d'une sérieuse rénovation. Elle va concerner dans un premier temps le garde-corps et le soldat afin que, le 11 novembre prochain, ce monument aux morts présente un autre visage.

Dans un deuxième temps, nous avons demandé au tailleur de pierre chargé

ESPACE EMPLOI FORMATION

L'Association naucelloise pour le développement de l'emploi et de la formation (ANDEF) est née en 2008 et se nommera bientôt Espace emploi formation du Pays Ségali

Ce sont les collectivités locales qui se sont fortement impliquées dans la mise en place et le fonctionnement du Point relais emploi afin d'apporter à la population et aux entreprises du territoire un service de proximité.

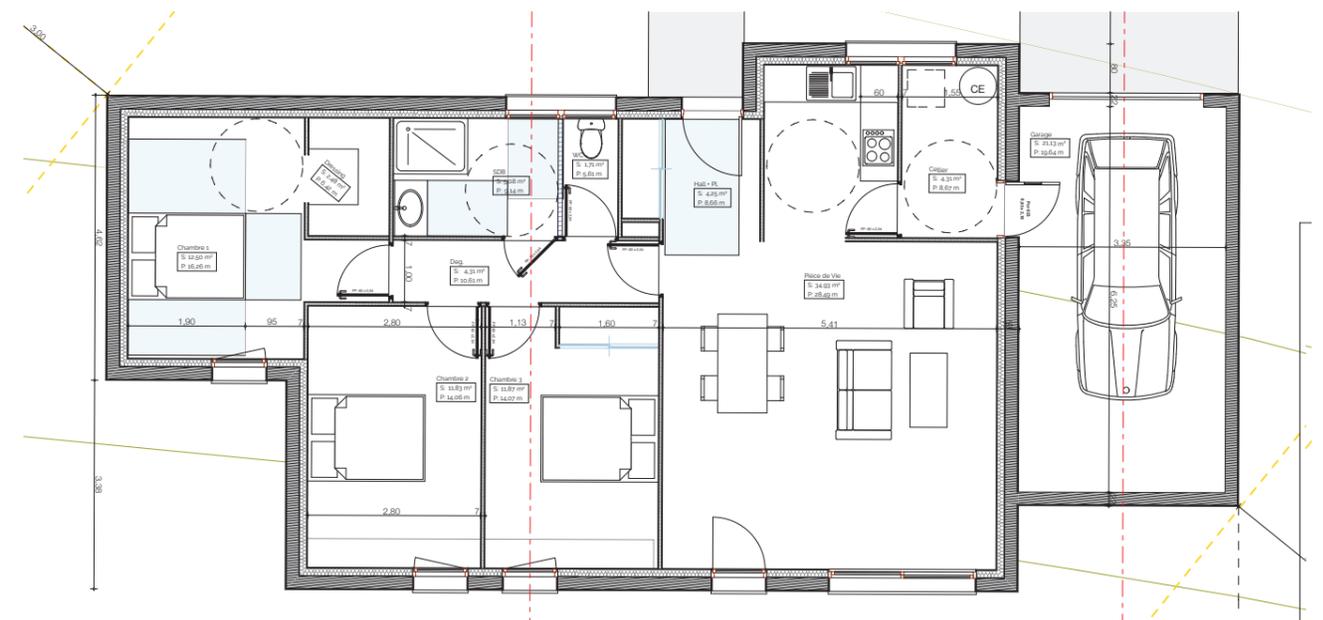
Tous les publics qui souhaitent faire appel à cette structure trouveront un accueil, une information, une orientation et un accompagnement dans le but d'améliorer ou de favoriser le retour à l'emploi.

Permanence les 2^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h à la mairie de Cassagnes-Bégonhès.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON PAR POLYGONE AU LOTISSEMENT LES CHÊNES III

Polygone a retenu le projet de construction d'un logement locatif à caractère social avec possibilité d'accession à la propriété dans le lotissement les Chênes III. Il s'agit de la

construction d'une maison individuelle T4 de type « traditionnelle » de 90 m² environ. Le bail à construction sera signé prochainement entre la commune et Polygone.



LE POINT SUR LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE LA
TRAVERSÉE DU BOURG

Le chantier des travaux de la traversée de Cassagnes-Bégonhès, de la place Charles de Gaulle et de la route d'Auriac se poursuit conformément au planning de l'entreprise Colas. Seules les places de stationnement route de Lodève n'ont pu être réalisées dans les délais.

La traversée de Cassagnes est à présent définitivement goudronnée et la chaussée a retrouvé sa largeur de 6 m, permettant ainsi une circulation normale et la suppression des feux. Interrompus pour cause de vacances

depuis le 6 août, les travaux reprendront le 27 août et porteront en priorité sur la route d'Auriac-Lagast, avec le gros morceau de la démolition du mur de l'école bordant la route puis d'une partie du garage, pour dégager la visibilité aujourd'hui des plus réduites sur cette portion de route et sécuriser la circulation des piétons grâce à un cheminement dédié.

Pendant cette phase, il sera nécessaire de fermer la route d'Auriac pendant deux jours et de mettre en place ensuite des feux alternés. L'objectif est que l'essentiel des travaux soit achevé avant la rentrée des classes, puis de perturber le moins possible la circulation des cars scolaires.

Cette partie des travaux s'étalera

jusqu'à la Toussaint.

Au cours de cette deuxième partie des travaux, la gêne qu'auront à subir les riverains de la route de Lodève sera sans commune mesure avec celle subie en juin et juillet : il ne restera principalement que le stationnement à mettre en place et la pose du béton désactivé sur les trottoirs larges de 1,20 m. Le reste des travaux à réaliser, entre la Poste et le restaurant Vernhes, devrait prendre peu de temps et n'engendrer que peu de nuisances. Il faudra attendre fin novembre début décembre pour que l'aménagement de la place Charles de Gaulle soit terminé. Cassagnes-Bégonhès montrera alors un nouveau visage à ses habitants et à tous ceux qui le traversent.



LA FEUILLE

lettre d'information municipale **Cassagnes-Bégonhès**
Août 2018

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications.)

MOIS	DATE	ÉVÉNEMENT
AOÛT	VEN. 24 au DIM. 26	10 ^e Salon d'art créatif – salle des fêtes et salles du pôle multiservices (club de peinture du Céor)
	VEN. 24 au DIM. 26	Fête d'été place du Bournhou (LSA XV)
SEPT.	VEN. 21	Réunion des associations 18h 30 – salle du conseil municipal
	SAM. 22	Pièce de théâtre « Tout ça pour ça » troupe Comedia Novacella – après-midi – salle des fêtes – (ADMR)
SEPT.	MAR. 25	RDV des parents – intervenante : Brigitte Cassette formatrice et psychoclinicienne – 20h / 22h 30 – salle du 1 ^{er} étage du pôle multiservices – (organisé par le Centre social du Pays Ségali)
	SAM. 29	Spectacle « Jove e polit » par Jean-Louis Courtial – 20h 30 – salle des fêtes – l'association Au plaisir de lire fête ses 20 ans
OCT.	VEN. 12	Cinedocs – après-midi et soirée – salle du conseil municipal – (médiathèque et Au plaisir de lire)
	SAM. 13	Jeux coopératifs – en matinée – salle des fêtes (organisé par le Centre social du Pays Ségali)

SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS
SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Ouvert du lundi au vendredi
9h / 12h – 14h / 17h
05 65 46 70 09
www.cassagnes-begonhes.fr
mairie-cassagnes12@orange.fr
Secrétaire de mairie : Christel Henry

PERMANENCES
Michel Costes (maire) : mardis et vendredis matin et sur rendez-vous
Francis Bounhol (1^{er} adjoint) et

François Gaultier de Kermoal (2^e adjoint) : jeudis matin
Clarisse Lagarde (3^e adjoint) et Julien Fraysse (4^e adjoint) : sur rendez-vous

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS SÉGALI
05 65 69 27 43

DÉCHETTERIE DE SALMIECH
05 65 74 45 61
Horaires : mardi, mercredi et

vendredi de 15h à 18h ; samedi de 9h 30 à 12h 30 et de 14h à 18h

MÉDIATHÈQUE
05 65 74 71 01
bibliotheque.cassagnes@gmail.com
Horaires :
3^e lundi du mois : 10h / 12h
Mardi : 16h / 18h
Mercredi : 14h 30 / 16h 30
Vendredi : 10h / 12h
Samedi : 10h / 12h et 14h 30 / 16h 30

INSCRIPTION ET NOUVEAUX HORAIRE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS LES ENFANTS SAUVAGES

À compter du mercredi 5 septembre, l'Accueil collectif de mineurs « Les enfants sauvages », géré par la Communauté des communes du Pays Ségali, accueillera les enfants au centre de loisirs, situé route de Naucelle, les mercredis de 7h 30 à 18h 30. L'accueil se fera à la demi-journée ou journée, avec ou sans repas.

Les inscriptions se font par mail, dès à présent, à l'adresse : c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr
Lors de votre demande, le dossier d'inscription, accompagné du programme du mois de septembre, vous sera envoyé. Pour que l'inscription soit effective, le dossier devra être dûment rempli et renvoyé, accompagné des pièces administratives demandées, à la Communauté des communes du Pays Ségali par mail à l'adresse : c.c.dupaysbaraquevillois@wanadoo.fr ou par voie postale au 156 avenue du

Centre, 12160 Baraqueville).
Pour une question d'organisation, la date limite d'inscription pour le mercredi 5 septembre est le vendredi 31 août.
Au programme : des ateliers créatifs, culinaires, des sports collectifs, temps de repos, de la randonnée, des sorties détente...
Pour plus de renseignements relatifs au fonctionnement de l'accueil, veuillez vous adresser à Isabelle Jean-Baptiste, coordinatrice des Accueils collectifs de mineurs du Pays Ségali.